

## #NOUVELLESUISSE

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Qui est le «peuple» ? Toute personne qui vit dans ce pays ou seulement celles et ceux qui détiennent un passeport ? En Suisse, à l'heure actuelle, environ un quart de la population résidente ne sont pas citoyens du pays, non pas en raison d'une forte immigration, mais parce que la Suisse possède un des processus de naturalisation les plus restrictifs en Europe. De nombreuses personnes sont considérées au quotidien comme étrangères ou requérantes d'asile en raison de leur apparence ou de leur langue. Est-ce que la population plurielle actuelle doit se conformer à des représentations et des iconographies nationales dé-passées? Ou développons-nous enfin les institutions et les narrations qui rendent compte de la réalité?

### QUELQUES FAITS

- Le poème „les Alpes“ (1729) d'Albrecht von Haller a participé à la formation de l'idéalisme romantique alpin développé par les élites des milieux urbains. Auparavant, les résidents considéraient les Alpes synonymes de danger et de conditions de vie rudes.
- Entre 1945 et 2015, le pourcentage d'habitants permanents sans droits civiques est passé d'environ 5% à environ 25%.
- La fête nationale du 1er août a été célébrée pour la première fois en 1891, au moment où le nationalisme s'est généralisé en Europe impérialiste.
- Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la Suisse détient parmi les processus de naturalisation les plus restrictifs en Europe.
- En 1911, le département fédéral de justice et police met en place un „bureau d'enregistrement des Roms/Tsiganes » centralisé, dont les données ont également été utilisées durant le génocide sous le nazisme. (Germany ? or CH ?).
- Jusqu'en 1952, toute Suissesse qui épousait un étranger perdait sa nationalité, car celle-ci était transmise par l'époux.
- En 1993, le film Babylon de Samir est le premier film en Suisse à utiliser l'appellation „Secondos“.
- En 2016, le premier Think & Act Thank postmigrant est fondé en Suisse, soit l'Institut Nouvelle Suisse.

## L'ARGUMENTAIRE

Ne vous faites pas de souci, nous connaissons l'histoire et nous savons que nous ne sommes pas les premières personnes à user de l'appellation « nouvelle Suisse ». Dans les années 1930, les Frontistes ont rêvé d'une nouvelle Suisse fasciste et en 1943 le parti nationaliste a soumis au « peuple suisse » un manifeste politique du même nom. Au 21<sup>e</sup> siècle, le projet #NouvelleSuisse n'est pas un projet nationaliste populiste, mais une intervention postmigrante dans la crise actuelle de la démocratie suisse. Le terme #NouvelleSuisse correspond ni à un nouvel idéal du chez soi, ni à un oasis de bien-être multiculturel. Il annonce un nouveau départ commun, allant au-delà d'une lutte culturelle entre la Suisse « insulaire » de 1291 et la Suisse ouverte au monde de 1848. Les conditions préalables pour cela sont une reconnaissance de la réalité liée à l'immigration, ainsi qu'un débat sincère sur le rôle de la Suisse dans ses relations globales allant de pair avec son histoire migratoire et coloniale ! La #NouvelleSuisse a pour horizon une société plurielle et démocratique, dans laquelle toute personne y vivant ou qui y vivra peut se sentir chez elle, user de ses droits politiques, avoir ses différentes identités reconnues, ainsi que l'accès aux ressources lui permettant une bonne existence.

## L'ANALYSE DE FOND

Chaque Etat-nation se fonde sur des mythes, un constat qui vaut aussi pour la Suisse. Ceci n'est ni bon ni mauvais, mais une observation historiquement vérifiable. Le mythe fondateur du nationalisme moderne s'établit sur l'idée que le peuple, l'Etat et le territoire forment une sainte unité vers laquelle tout processus historique devrait déboucher. Or, les nouvelles recherches démontrent l'inverse : les Etats-nations ne sont pas des consécration de la volonté divine, mais les produits d'intérêts divergents, de conflits, d'événements majeurs et de hasards. Les nations se construisent. Dans le processus de construction nationale moderne, des idées, des images, des symboles et des narrations ont été mobilisées pour activement créer de nouvelles identités nationales. La représentation de ce qui constitue une nation se répercute au quotidien sur les esprits et les actions des gens, dans les institutions étatiques et les lois et vice versa. La représentation nationale détermine donc également l'accès du peuple à la participation politique, sociale et culturelle, par exemple lors de votations, dans les procédures de naturalisation, les systèmes sociaux, les écoles, la littérature, les musées nationaux.

Les Etats-nations démocratiques reposent sur le principe que tout-e-s les citoyen-ne-s doivent détenir des droits égaux. La question se pose alors de qui est reconnu-e comme citoyen-ne à part entière et qui ne l'est pas. Quels groupes au sein de la population appartiennent au « peuple » et lesquels n'en font pas partie ? L'histoire montre non seulement que les nations ont monté des frontières les unes contre les autres pour former leur propre identité, mais qu'elles se sont aussi formées au détriment de groupes internes à leur population. Le nationalisme moderne a, selon les contextes historiques, développé des dynamiques à la fois émancipatrices et restrictives, voire même violentes, ceci aussi en Suisse. Dans ce pays, le processus menant vers l'Etat-nation s'est accompagné de l'inclusion de différentes confessions, cultures et langues, mais aussi d'exclusions. Les pauvres, les Gens du Voyage, les femmes, les Juives et les Juifs, les enfants placés, les Roms et les Sintis sont, en tout cas depuis 1848, pas reconnu-e-s comme des citoyen-ne-s à part entière et subissent des dis-

criminations. L'histoire de la Suisse montre néanmoins que la représentation de qui aurait le droit à la participation et ce que la participation signifie concrètement peuvent changer à travers des conflits sociaux et des négociations. Les mouvements sociaux, les organisations politiques, les expert-e-s scientifiques, les productrices et producteurs culturel-le-s, les initiatives ecclésiastiques et syndicales pourraient également fortement contribuer à la continuelle démocratisation de la démocratie en Suisse, en plus de la pression internationale. A l'heure actuelle, le constat est qu'il y a un déficit démocratique frappant. En outre, depuis la Deuxième Guerre mondiale, la population suisse s'est fortement transformée et diversifiée à travers la migration et la globalisation, sans que les institutions de ce pays se soient ouvertes à ce changement. Environ un quart de la population résidente ne sont pas considérés comme des citoyens du pays. Même les personnes détenant un passeport rouge font l'objet de discrimination de la part de concitoyenne-s en raison de leur origine, de leur apparence, de leur nom, de leur langue et de leur religion. Entre la représentation de qui appartiendrait à la Suisse et la véritable population du pays se dresse un grand et douloureux fossé. A partir de quel pourcentage de la population sans droits civiques est-ce qu'une démocratie cesse d'être une démocratie? Il est nécessaire de réfléchir à la façon dont les représentations et les institutions suisses doivent être modifiées de manière à correspondre à la réalité plurielle.

En Suisse, deux récits nationaux sont en conflit depuis quelques années, un récit conservateur qui considère 1291 comme date de naissance et un récit libéral qui a fixé 1848 comme année fondatrice. La première provient d'une population dont le coeur de la culture ne s'est pas transformé à travers le temps. Elle se veut disciplinée, neutre, brave, loyale, blanche, chrétienne et très masculine. Le deuxième courant se voit comme libéral et humanitaire, inscrit dans les réseaux internationaux, mobile et favorable aux droits humains. 1291 et 1848 se présentent comme diamétralement opposées dans un conflit culturel helvétique. Pourtant, les deux récits constituent au final les revers de la même médaille. Ils ont en commun d'ignorer un point : l'histoire migratoire et coloniale de la Suisse. Il est pourtant essentiel de débattre du rôle de la Suisse dans ses relations globales, de manière à comprendre la réalité sociétale qui en résulte et de s'organiser démocratiquement.

Même si cela n'est pas reconnu au sein de la conscience collective, les acteurs et actrices suisses étaient fortement impliqué-e-s dans le colonialisme européen, même sans avoir de colonies. Ils se sont impliqué-e-s en tant qu'investisseurs en capital, marchands, missionnaires, scientifiques, colons et soldats. Des villes comme Berne et Neuchâtel étaient impliquées au 18<sup>e</sup> siècle dans la traite transatlantique des Noir-e-s. L'industrie textile locale des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle – ainsi que le secteur des machines et de l'industrie chimique – étaient fortement imbriqués dans le commerce global du coton qui s'est reposé sur l'extraction de ressources premières et sur le travail forcé de personnes réduites en esclavage dans les colonies. Les historien-ne-s ont depuis peu établi que la fortune d'Alfred Escher, le héros libéral de l'industrie moderne suisse, s'est aussi constituée à partir du travail de personnes réduites en esclavage. Les enchevêtrements économiques mondiaux de la Suisse à cette époque se sont étendus également après la Deuxième Guerre mondiale, dans le commerce de ressources premières, mais aussi dans la coopération au développement. Dans le contexte de la Guerre Froide et de la décolonisation, la Suisse a pu user de son rôle de courtière pour continuer à utiliser ses réseaux économiques globaux hérités du colonialisme, notamment dans le commerce avec l'Afrique du Sud durant l'apartheid. Durant la même période, la complicité coloniale suisse a été neutralisée

politiquement et moralement.

C'est dans le cadre de ces imbrications dans le colonialisme dès le 19<sup>e</sup> siècle, que l'économie du pays s'est renforcée, de même que le nationalisme ethnique. Les Suisses des colonies ramenèrent en tant qu'explorateurs, chercheurs et marchands des richesses, des souvenirs, des expositions d'art, ainsi que de fortes conceptions raciales et une fierté nationale. La Suisse s'est érigée comme centre pour la recherche internationale sur la race. Des zoos humains, dans lesquels des personnes issues des colonies étaient qualifiées et exposées comme « sauvages exotiques », ont aussi eu lieu à partir du 19<sup>e</sup> siècle. Ces zoos humains rassemblaient des centaines de milliers de visiteurs qui pouvaient par ce biais s'identifier comme Blanc-he-s, civilisé-e-s et réfléchi-e-s.

Néanmoins – ou justement en raison de cet horizon global – la Suisse était jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle relativement libérale sur la question de la migration. La migration était un facteur important du succès de la fondation de la Suisse et a influencé son modèle politique. Ensuite, en 1893, la première initiative populaire fédérale contre l'égorgeage des animaux a eu lieu pour des motifs clairement antisémites dirigés contre les réfugié-e-s juives et juifs d'Europe de l'Est. En 1900, le discours de l'« Überfremdung » a émergé, une invention suisse. Ceci a abouti non pas à des expulsions, mais à l'idée des naturalisations forcées. Diamétralement opposée à la conception actuelle, l'idée à cette époque était que la naturalisation devait précéder l'assimilation en sens culturelle. Mais, la peur de perdre un « sprit Suisse » et de ne pas assurer la succession du peuple suisse s'est répandue. Pareillement que dans les autres pays européens de l'époque, les Suisses et Suissesses se sont défini-e-s *a contrario* des « autres ». En 1911, le département fédéral de justice et police a mis en place un bureau d'enregistrement des « Tsiganes », des données qui ont finalement servies dans le génocide au temps du nazisme. En 1917, la police des étrangers a été mise en place et a surveillé des personnes jusque durant la Deuxième Guerre mondiale. En 1933, la disposition restrictive ANAG a été approuvée et a, jusqu'au tournant du siècle, restreint le séjour et l'établissement des étrangères et étrangers en Suisse à des conditions ethniques et économiques. Concomitamment à cette politique d'exclusion des étrangères et étrangers, ladite « défense spirituelle » a émergé dans un contexte de trêve entre forces libérales, conservatrices et socio-démocrates, établissant la Suisse comme un mélange de romantisme alpin, de développement industriel et de bien-être social.

Après la Deuxième Guerre mondiale, durant la période desdits « travailleurs saisonniers », la résistance contre les étrangères et étrangers a continué. La Suisse a fait venir des centaines de milliers de travailleurs étrangers dans les usines, les commerces, les hôtels, les restaurants, sur les chantiers et dans les champs de manière à alimenter le boom économique. Le système de rotation a alors impliqué que les « travailleurs étrangers » quittent le pays une fois leur travail accompli. En 1970, au moment où l'initiative Schwarzenbach – qui avait pour but d'expulser des centaines de milliers de travailleurs saisonniers et leurs enfants – a été rejetée à quelques voix près, la politique assimilationniste du Conseil national devait s'assurer que le besoin en main d'oeuvre étrangère soit assuré. En même temps, la peur d'une surpopulation étrangère était si grande que les critères pour l'assimilation et la nationalisation ont été renforcés.

Les personnes arrivant comme réfugié-e-s n'ont pas non plus toujours été accueillie-e-s les bras ouverts dans la Suisse humanitaire. Les réfugié-e-s juives et juifs durant la Deuxième Guerre mondiale ont été bloqué-e-s aux frontières

avec les slogans « le bateau est plein ». Durant la Guerre Froide, seul-e-s les réfugié-e-s des pays communistes, d'Hongrie, de Tchécoslovaquie et du Tibet correspondaient à la représentation de soi que se faisait la Suisse libérale. Les réfugié-e-s chilien-ne-s n'étaient officiellement pas souhaité-e-s suite au coup d'Etat de Pinochet. Pour tou-te-s les étrangères et étrangers, le mot d'ordre était : celles et ceux qui veulent rester doivent s'assimiler. Ce qui veut surtout dire que ces personnes devaient se plier et se rendre invisibles. A ce niveau, la résistance raciste contre la migration et le patriarcat allaient de pair : les Suissesses qui jusqu'en 1971 n'étaient pas reconnues comme des citoyennes à part entière, étaient jusque dans les années 1950 dénaturalisées lorsqu'elles épousaient un étranger. Le travail saisonnier a aussi mené à une modification des conditions structurelles, dans la mesure où il a encouragé les travailleuses suisses à passer aux fourneaux pour correspondre à l'idéal de la famille mono-nucléaire. En bref, le système du travail saisonnier a permis à la Suisse de se repenser durant la Guerre Froide comme une société de classe moyenne, consommatrice, patriarcale et ethniquement homogène.

Les derniers siècles ont démontré que l'Etat-nation ne disparaît pas de la scène internationale en dépit de la migration et de la globalisation, mais qu'il se transforme. Il instaure un cadre de références politiques et culturelles donnant accès à des droits et à la participation. Mais l'aboutissement est encore loin d'être déterminé. Un Etat-nation n'est pas automatiquement synonyme d'Etat de droit ou de démocratie. La démocratie doit être continuellement conquise et défendue, un fait dont les Suissesses et les personnes migrantes sont conscientes : à partir des années 1970, des mouvements sociaux et des initiatives issues de la société civile – au sein desquels des personnes migrantes et non-migrantes ont collaboré – sont parvenus, au nom de l'intégration, à des avancées au niveau des municipalités et des villes en matière d'inclusion des réalités migratoires. Au quotidien, la diversité vécue de la #NouvelleSuisse est depuis longtemps présente dans les salons, les classes d'école, les commerces, les rues, les clubs, les centres communautaires et les associations. Dans ce contexte, la distinction Suisses/Etrangers ne fait plus aucun sens. En même temps, la perte d'espaces de libertés et de droits peut devenir une réalité. Les votations populaires de ces dernières années, la logique restrictive des politiques d'intégration, de même que l'opportunité manquée d'une révision du droit civique, démontrent que l'époque des faiseurs de Suisse-sse-s n'est pas encore passée.

Aussi bien la représentation de soi de 1291, que celle de 1848, continuent de se développer en occultant l'histoire migratoire et l'héritage colonial du pays. Ainsi, le racisme et les relations économiques globales problématiques perdurent jusqu'à présent. Cette cécité, dominant l'espace public politique et médiatique et occultant les revers du modèle à succès de la Suisse, a son prix. Beaucoup de concitoyen-ne-s en Suisse sont, au mieux, considéré-e-s comme des figurant-e-s, à l'exemple des dernières votations sur les minarets, sur l'immigration de masse et l'expulsion. Dans les narrations ayant trait à 1291 et 1848, beaucoup d'habitant-e-s de Suisse demeurent étrangères et étrangers, ainsi que sans voix. Ces personnes sont ou considérées comme des menaces, ou elles doivent enrichir la Suisse. Les histoires alternatives sur la Suisse sont soit inexistantes ou alors relativement insignifiantes. Le racisme structurel peut à peine être objectivement thématiqué dans l'espace public. Il est donc nécessaire de se mettre à jour avec cette réalité politique, culturelle et économique en Suisse, de manière à permettre un nouveau départ.

Depuis ces dernières années, de nombreuses nouvelles voix (post)migrantes,

postcoloniales et politiquement orientées sur les questions de la migration et de l'asile sont devenues de plus en plus audibles. Des projets ont émergé de la société civile, donnent du courage et démontrent que les tendances du temps ne peuvent pas facilement être inversées. Nous avons toutes et tous la responsabilité de la direction que tout cela doit prendre. Par le biais d'une invitation au dialogue #NouvelleSuisse, INES s'implique dans un projet de société civile suisse.

Il paraît que la Suisse est un pays fondé à partir d'une volonté politique. Nous prenons ce mythe national au premier degré et souhaitons un nouveau départ commun. Qui est partant-e ?

## POUR PLUS D'APPROFONDISSEMENT

- Benedict R. Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, (Londres: Verso, 1991).
- Regula Argast, *Staatsbürgerschaft und Nation. Ausschluss und Integration in der Schweiz, 1848-1933*, (Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2007).
- Kijan Espahangizi et Halua Pinto de Magalhaes: «Vergesst 1291 und 1848!», Die ZEIT Schweiz, 1er octobre 2014, <http://www.zeit.de/2014/41/schweiz-erinnerungsjahr-migranten>
- Rohit Jain et Shalini Randeria, 'Wider den Migrationskomplex – Perspektiven auf eine andere Schweiz', in: Iwona Swietlik und Bettina Friedrich (sous la dir.), *Sozialalmanach 2015. Das Caritas-Jahrbuch zur sozialen Lage der Schweiz* (Lucerne: Caritas-Verlag, 2015), 199-210.
- Patrick Kury, *Über Fremde reden. Überfremdungsdiskurs und Ausgrenzung in der Schweiz 1900-1945*, (Zurich: Chronos, 2003).
- Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (sous la dir.), *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins*, (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015).
- Jakob Tanner, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, (Munich: Beck, 2015).
- Andreas Zangger, *Koloniale Schweiz. Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien, 1860-1930*, (Bielefeld: Transcript Verlag, 2011).
- Willi Wottreng: *Ein einzig Volk von Immigranten*, (Orell Füssli, 2000)